le cnam
Enjmin

École nationale du jeu et des médiasinteractifs numériques

Mécénat

Pourquoi soutenir le Cnam-Enjmin ?

En décidant de verser un don au titre du mécénat au Cnam-Enjmin, vous soutenez **notre ambition d'excellence, d'innovation, de professionnalisation de nos formations et d'ouverture sociale et internationale.**

Votre don nous permettra de :

- Proposer des bourses de mobilité internationale et des bourses doctorales

Financer la voyage d'équipes dont les projets ont été sélectionnés pour participer à des concours à l'étranger (BIG Festival au Brésil, Tokyo Game Show, BIC Festival en Corée du Sud...)
Financer des prix (concours all4GAMES...)
Offrir à nos étudiant·e·s un meilleur cadre de travail (achat de matériel informatique, mobilier...)
Soutenir des projets de l'association étudiante
Soutenir notre dispositif de mentorat au sein du programme d'incubation de jeunes entreprises all4GAMES

Comment devenir mécène ?

Vous avez 2 options :

Vous nous contactez

Demandez notre RIB à Indira VALDIVIA-CLANET
Effectuez votre don par virement bancaire
Recevez un titre des dons selon l'article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts

Vous versez votre don en ligne

Faites votre don à la Fondation du Cnam
Mentionnez "Cnam-Enjmin" dans le formulaire
Informez Indira VALDIVIA-CLANET de votre don

Votre contact

Indira VALDIVIA-CLANET
Responsable des partenariats et des relations internationales
indira.clanet@lecnam.net
Tél. : 05 45 68 87 35

Avantage fiscal

Les dépenses de mécénat donnent droit à une réduction d'impôt égale à 60 % des versements dans la limite de 20 000 € !

Une fois votre virement reçu, notre agence comptable vous enverra un reçu au titre des dons selon l'article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts